ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

DISTRIBUTION DE COKE

La distribution du coke, pour les 7e et 8e secteurs, aura lieu ce jour, samedi.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Les nommés Gustave Driessens, 52 ans, terrassier, rue Blanchemille, cour Franck, 12, et Lucien Crockaert, 36 ans, chauffeur, rue Blanchemaille, 111, ont été arrêtés pour infraction à des arrêtés d'expulsion en dates des 6 mai 1899 et 28 janvier 1920.

Ils ont été transférés à la maison d'arrêt de Lille.

L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

C'est demain, 21, et lundi, 22 mars, la première exposition du printemps 1920, organisée par les commerçants du Centre.

De toutes les expositions, elle doit, cette année, être la plus importante, la plus brillante, les commerçants du Centre ayant décidé de donner à cette manifestation commerciale un éclat tout particulier marquant l'une des étapes de reprise de la vie économique de notre chère cité. C'est pourquoi depuis quelques jours, on remarque chez nos commerçants une très grande activité. Déjà, les vitrines se transforment et laissent voir des choses admirables exposées avec le meilleur goût.

Souhaitons pour demain un peu de beau temps, et le cœur de Roubaix prendra, à n'en pas douter, son aspect des grands jours de fête.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de : eau de javel et brosses, beurre salé de Normandie à 13 fr. le kilo; fromage Chester et de Hollande, à 9 fr. le kilo.

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre; samedi, de 8 h. à 11 h., 4. jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 3. jaunes et vertes.

Pommes de terre, 3 kilos par personne pour 1 fr. 15; samedi 20, de 8 h. à 11 h., 15. jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 16. jaunes et vertes.

FEDERATION SPORTIVE DU TRAVAIL
Championnat du Nord

Matches du 14 mars : S. O. Roubaix (1), bat J. S. Halluin (1), par 4 buts à 0 ; J. S. Lille (1) est battu par J. S. C., Menin (1), par 5 buts à 0.

Pour le 21 mars, toutes les équipes du Comité du Nord de la F. S. T. sont libres :

S. O. Roubaix, équipe (1), ira matcher l'équipe (1) de l'Iris-Club Croisien, à 2 h. 1/2, restiaire chez Florin, près du Vélodrome ; rendez-vous à 1 h. 3/4 place de la Liberté. Sont convoqués : Bonte, Vlérick, Ouvré, Henneuse, Bandelle, Triaille, Harpages, Hérasse E., Lingre, Hérasse O., Desbonnet.

S. O. Roubaix, équipe (2), matchera l'équipe (1) de l'Amicale Pierre de Roubaix, à 10 h., place Carnot. Sont convoqués : Delannoy, Plaes, Hespel, Lagache, Hennion, Nutte, Denis, Dumasy, Vanstracel, Taillieux, Henneuse.

S. O. Roubaix, équipe (3), matchera l'équipe (2) de l'Amicale Pierre de Roubaix, à 8 h. 1/2 précises, place Carnot. Sont convoqués : Leclercq, Demoor, Herman, Huysman, Mahieu, Playe, Dansette, Lampe, Beattens, Triaille, Dutranoy, remplaçant Vandecastel.

Le Secrétaire : HESPEL.

AVIS AUX ASSISTES

Les anciens bureaux de la rue de Tourcoing, rue Pellart et boulevard de Paris étant supprimés, les prochains paiements se feront rue de l'Hospice (salle des Fêtes), dans l'ordre ci-dessous :

GROUPE A

Lundi 22 mars, à 8 heures, numéros 10.001 à 10.350 ; à 9 h., 10.351 à 10.650 ; à 10 h., 10.651 à 10.900 ; à 11 h., 10.901 à 11.200 ; à 2 h., 11.201 à 11.600 ; à 3 h., 11.601 à 12.000 ; à 4 h., 12.001 à 12.300.

Mardi 23, à 8 h., 12.301 à 12.600 ; à 9 h., 12.601 à 12.900 ; à 10 h., 12.901 à 13.200 ; à 11 h., 13.201 à 13.400 ; à 2 h., 13.401 à 13.700 ; à 3 h., 13.701 à 14.000 ; à 4 h., 14.001 à 14.300.

Mercredi 24 : à 8 h., 14.301 à 14.600 ; à 9 h., 14.601 à 14.900 ; à 10 h., 14.901 à 15.200 ; à 11 h., 15.201 à 15.500.

Rapatriés. — A 2 h., rse section, 1.001 à 1.700 ; à 3 h., 6e section, 6.001 à 6.600.

Jeudi 25 : à 8 h., 60.001 à 60.400 ; à 9 h., 60.401 à 60.700 ; à 10 h., 60.701 à 61.000 ; à 11 h., 61.001 à 61.200 ; à 2 h., 61.201 à 61.450 ; à 3 h., 61.451 à 61.650 ; à 4 h., 61.651 à 63.000 ;

Vendredi 26 : à 8 h., 61.901 à 62.200 ; à 9 h., 62.201 à 62.650 ; à 10 h., 62.651 à 63.000 ; à 11 h., 63.001 à 63.400 ; à 2 h., 63.401 à 63.800 ; à 3 h., 63.801 à 64.100 ; à 4 h., 64.101 à 64.300.

Les personnes qui travaillent et qui ne déclareraient pas leur salaire sont passibles de poursuites.

Le paiement sera fait aux chefs de famille seulement qui ne pourront se faire remplacer. Les retardataires ne sont plus payés et rayés des listes de contrôle.

Les assistés devront se munir d'leur bulletin de salaire signé, qui sera vérifié avant paiement.

Sociétés diverses

« CŒCILIA ROUBAISIENNE »

Samedi 20 mars, à 19 heures 15, répétition générale sous la direction de M. Fauvau, heureusement rétabli.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — André Dubus, rue du Pays, 14. — Andrée Destret, rue Monitin, 50. — Arthur Desmettre, rue Bernard, c. Dathy, 2. — Elisabeth Chevalier, rue des Fleurs, 7. — Félix Angelmez, rue Bernard, 68, cour Veuve Raux, 2. — Carmen Kanais, rue des Filatures, 18. — Maurice Bargeron, rue Casimir-Périer, 15. — Emile Jansens, rue Planche-Tronde, c. Plouin, 20. — Jean Lantsoght, rue de la Vigne, c. Sainte-Thérèse, 12.

Décès. — Anna Sonneville, épouse Dassonneville, 52 ans, rue Victor-Hugo, 24. — Pauline Berger, 71 ans, rue Blanchemaille, 32. — Clara Turpin, 55 ans, rue de la Conférence, 10, déc. Hôpital.

TOURCOING

COMITE D'ALIMENTATION DU NORD

Semaine du 22 au 27 mars 1920 : riz, 1,40; café vert ou café torréfié, 1,10; pâtes alimentaires, un paquet par famille (jusqu'à épuisement), 0,75; margarine (jusqu'à épuisement), au choix, une boîte par famille pour 13,00; ou une boîte pour 16,25; saindoux, 1,30.

COLLISION ENTRE AUTO ET VOITURE

Jeudi matin, vers 10 h. 20, une collision s'est produite rue du Haze, à hauteur de la rue Desurmont, entre l'auto T.M. 033, du service de la reconstitution, et un équipage de la brasserie Roubaisienne, conduit par M. Alphonse Valeckx.

Il n'en est résulté que des dégâts purement matériels, de peu d'importance.

FERMEZ A L'HEURE

Pour fermeture tardive de son établissement, M. Henri Desmet, cafetier, 1, rue Saint-Jacques, a fait l'objet d'une contravention.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Fernande Benoit, rue Nationale, 22. — Agnès Deegrange, rue des Plats. — Emilienne Vlaminck, rue des Ursulines, 11. — Agnès Thomas, rue de la Laste, 204. — Jules Duquesne, rue Saint-Pierre, 10. — Marie Delépaut, rue Achille-Testelin, 116. — Léon Six, rue de Nancy, 93. — Georges Declercq, rue Basse, 46.

Décès. — Augustin Bodin, 56 ans, rue Autier, 78. — Maria Ardhef, 50 ans, rue Nationale, 422. — Maria Loridan, 59 ans, rue Baisieux, 35. — Paul Bernard, 77 ans, rue Cymbale, 82.

Autour de Roubaix-Tourcoing

MOUVAUX

LA RECONSTITUTION N'AVANCE PAS

Le matériel arrive, mais se volatilise

Depuis quelque temps, du matériel appartenant aux régions libérées, dans la région de Mouvaux, était enlevé par d'habiles filoux qu'on ne pouvait parvenir à arrêter.

Le service de la sûreté fut saisi de l'affaire et ouvrit aussitôt une minutieuse enquête, qui vient d'aboutir à l'arrestation d'un nommé Glaçon, de Mouvaux. Ce dernier aurait acheté pour 2.600 france de matériel à des employés du ministère des Régions Libérées.

Le Crédit Français
(Société anonyme. Capital : 50 millions)
SUCCURSALE DE LILLE
103, Rue Nationale
reste ouvert, sans interruption, pour recevoir les souscriptions à l'**EMPRUNT FRANÇAIS**, tous les jours de cette semaine, y compris samedi 20 mars, jour de clôture de l'Emprunt, de 8 h. 30 à 17 heures.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MONS-EN-BARŒUL

SEANCES SECRETES DU CONSEIL MUNICIPAL

A propos de ces séances, j'ai promis aux lecteurs du « Réveil » de leur faire connaître la loi municipale. Je tiens ma promesse, et voici ce que dit la loi du 5 avril 1884 :

Art. 54. — Les séances des conseils municipaux sont publiques. Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le Conseil municipal, par assis et levé, sans débats, décide qu'il se formera en comité secret.

Et la circulaire ministérielle du 15 mai 1884 dit : « Mais le procès-verbal des délibérations prises en comité secret doit, comme les procès-verbaux des autres séances, être transcrit sur le registre et communiqué au public dans les formes tracées par les articles 57 et 58 de la loi qui disent :

Art. 57. — Les délibérations sont inscrites par ordre de date sur un registre paraphé par le préfet ou le sous-préfet.

Art. 58. — Tout habitant ou contribuable a le droit de demander, sans déplacement, de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du Conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune, des arrêtés municipaux.

Chacun peut les publier sous sa responsabilité.

Voilà donc, pour ceux qui l'ignoraient et qui s'intéressent aux affaires municipales, quels sont leurs droits.

Ils pourront savoir comment et pourquoi a été nommée la Commission des Noctambules du Ravitaillement.

Pourquoi la question du cimetière a été remise sur le tapis.

Pourquoi on a vendu du charbon au prix des mercantis, alors qu'à l'« An Quarante » les habitants se plaignent de ne plus en avoir !

Si le brave Lelièvre était encore à la mairie, il y a longtemps qu'il aurait reçu une délégation de ce quartier. Il est vrai que Lelièvre était un camarade et, avec lui, on y mettait moins de formes.

DUBAROEUL.

WAVRIN

TOUT VA BIEN

Depuis les élections municipales, on ne sait plus rien de ce qui se passe à la Mairie. Personne n'a connaissance des délibérations du Conseil. Je sais, par un article paru dans un journal de sacristie, le 29 décembre 1919, qu'au sujet du charbon, ils espéraient faire mieux. Je m'en aperçois. Les bateaux de charbon sont de plus en plus rares, et je paie plus cher. Si nos conseillers croient que payer son charbon 15 francs les 100 kilos au lieu de 11 francs les 100 kilos c'est mieux, mois je ne l'entends pas de cette façon.

D'autre part, je me suis informé combien notre maire touchait d'appointements, car je sais que cette proposition avait été votée par le Conseil général.

Eh bien, camarades, notre maire touche par an 1.000 francs à la commune, qui lui rapporte 3 francs par jour en surplus des appointements qu'il touche à l'administration.

Remarquez que je sais que le maire mérite une subvention pour sa charge. Mais il n'avait pas besoin de critiquer autrefois le maire socialiste, qui ne touchait que 400 francs et qui avait d'autres dérangements que le maire actuel et était obligé de prendre ce temps sur ses journées de travail.

Remarquez aussi qu'au point de vue des lots donnés gratuitement par la commune, il n'y a pas beaucoup de plaintes.

Enfin, tout va pour le mieux. Tout baisse : il n'y a que le pain qui augmente. Les ouvriers, en majeure partie, n'ont plus de travail et combien de chômage a été payé depuis les élections ?

Enfin, Poilu, après avoir combattu pour la Liberté pour le Droit et l'Egalité, et avoir obtenu la victoire, tu es bien récompensé.

Qu'est-ce que ça aurait été si tu avais été vaincu.

Un Electeur Wavrinois.

EMPRUNT NATIONAL 5 %
AMORTISSABLE
NET D'IMPOT
CRÉDIT LYONNAIS
28, RUE NATIONALE
Les bureaux et caisses du CREDIT LYONNAIS **resteront ouverts** toute la journée du **Samedi 20 Mars**, clôture de la Souscription.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

La grande manifestation de Dimanche

Les ouvriers de Roubaix et des environs sont invités à prendre part à la manifestation qui partira de la Bourse du Travail de Roubaix, boulevard de Belfort, à 9 heures et demie précises du matin.

Après le cortège, un meeting aura lieu, auquel prendront part les citoyens LAURIDAN, secrétaire de la Bourse du Travail d'Halluin ; PASSERIEU, secrétaire de la Fédération des Electriciens; HUYGHE, secrétaire adjoint de la Fédération du Textile, et LEBAS, député, maire de Roubaix.

DANS LE BATIMENT

RAPACITE ET MAUVAISE FOI PATRONALES

En juin 1919, intervenait un accord entre le Syndicat des entrepreneurs de Roubaix et environs et le Syndicat ouvrier, pour l'application de la loi sur la journée de 8 heures.

Cette réforme, réclamée depuis très longtemps par la classe ouvrière, était enfin obtenue. Pour celle-ci, comme d'ailleurs toutes les autres réformes ouvrières, après avoir convenu et signé un contrat avec notre organisation syndicale, nos entrepreneurs ont mis et mettent encore en ce moment tout en œuvre, les moyens les plus vils, pour essayer de faire échec à la journée de 8 h.

Nombreux seraient les cas à signaler où nous avons dû intervenir pour faire reconnaître la signature des patrons. C'est par tous les moyens, dis-je, et surtout par le mensonge, que nos « singes » du bâtiment trompent leurs ouvriers, qui veulent résister à la pression.

Les uns invoquent telle maison où les ouvriers font autant d'heures par jour ; les autres disent avoir reçu l'autorisation (sans naturellement la faire voir au personnel) du Syndicat ouvrier de faire des heures pour un travail urgent, dont on ne voit jamais la fin.

Certains, quand ils sont pris la main dans le sac, en flagrant délit de mensonge, vont jusqu'à renier leur signature, comme c'est le cas de M. Lepers, entrepreneur de maçonnerie et de menuiserie, à Wasquehal. Après cela, pouvons-nous ne pas douter de la bonne foi de nos exploiteurs du Bâtiment ?

Rapacité, c'est le mot que convient le mieux pour qualifier nos profiteurs de la bâtisse. En voici les raisons : le 28 février dernier, le syndicat général des entrepreneurs de Roubaix avise le Syndicat ouvrier, qu'à partir du 1er mars courant, en raison de l'augmentation du prix du pain et du renchérissement du coût de la vie, ils paieront une augmentation provisoire, aux ouvriers adultes, de 0 fr. 15 centimes à l'heure. Si quelques-uns des patrons ont tenu leur parole, d'autres, au contraire, se sont dérobés. Et écoutez leurs arguments et réponses à la suite de l'intervention du Syndicat ouvrier du bâtiment pour certains cas qui nous furent signalés : « C'est par erreur de calcul que nos ouvriers n'ont pas reçu l'augmentation promise. » D'autres disent que le prix du pain ayant été reporté au 15 mars, il n'y a pas lieu de donner 0,15 à partir du 1er mars, et bien souvent c'est sur le compte de nos malheureux manœuvres que les vautours s'acharnent. Mais voici un fait des plus typiques qui vient de se passer chez M. Lefebvre, entrepreneur de menuiserie, Place du Trichon, à Roubaix. Ce patron, s'étant d'abord conformé à la décision de son Syndicat, paya à ses ouvriers 0,15 de plus à l'heure. Quelle ne fut pas la surprise de l'un d'entre eux, la semaine suivante, de voir non seulement que son patron ne lui payait plus les 3 sous supplémentaires, mais qu'il retenait sur sa paie ce que le patron prétendait lui avoir remis en trop la semaine précédente, alors que le pain n'était pas augmenté.

Camarades du bâtiment, devant la mauvaise foi, la rapacité, et les abus trop fréquents de nos patrons, il est nécessaire que nous réagissions avec plus d'énergie encore ; nous ne pouvons tolérer davantage que nos entrepreneurs gagnant tant d'argent à la sueur de nos fronts. Nous sommes toujours à la merci de leur caprice.

Plus que jamais, redoublons d'efforts auprès de nos camarades trop timorés encore qui se laissent trop souvent berner par les patrons ; soyons à leurs côtés toujours prêts à les seconder chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Soyons énergiques pour l'application de la journée de 8 heures, et sans dérogations, et, surtout, exigeons nos salaires des vautours du bâtiment.

COMITE DE VIGILANCE

Le Comité syndical du bâtiment rappelle aux camarades qu'un Comité de vigilance est en formation et que les inscriptions sont reçues tous les jours, bureaux du Syndicat, 78, Boulevard de Belfort, Bourse du Travail. Des tracts de propagande sont également à la disposition des camarades pour en faire la distribution dans les chantiers.

La Comission.

Employés Municipaux. — La Commission du Groupement régional du Personnel des Services publics se réunira le dimanche 21 mars, à neuf heures et demie précises du matin, Café de l'Hôtel-de-Ville, place de la Mairie, à Tourcoing.

Ordre du jour important.

Le Secrétaire.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Aux Electriciens — Aux Gaziers

La Section des producteurs d'énergie électrique de Roubaix et Tourcoing invite les ouvriers à assister à la réunion corporative qui aura lieu le dimanche 21 mars, à trois heures précises, à la Bourse du Travail de Roubaix, 78, boulevard de Belfort.

Le camarade PASSERIEU, de la Fédération des formes motrices, y prendra la parole.

Ordre du jour : De l'action syndicale, fédérale et confédérale — Etude des revendications — Contrat collectif régional — La houille blanche — La nationalisation des services publics.

Les ouvriers gaziers sont invités à cette conférence.

Ulcères Variqueux
HÉMORROIDES
VARICES — PHLÉBITE
Soulagement immédiat ; guérison certaine et sans danger par le
Sanpur DUBAT
Vous qui depuis des mois, des années même, souffrez de ces terribles maladies et qui avez tout essayé sans succès, suivez le traitement aux dragées de Sanpur, vous serez émerveillés du résultat. Le Sanpur à base de plantes inoffensives, purifie le sang, contrôle les veines, décongestionne les organes ; la pommade Seccase calme la douleur et cicatrise les plaies. Ne prolongez pas votre martyre, des milliers de malades ont été guéris ainsi par le Sanpur (fl. 4.75 ; 2 fr. la cure de 6 flac.) et la Seccase : 3.60, 3.90 franco.
G. DUBAT, D^en Ph^ie, 50, Faub. St-Denis, PARIS et toutes Pharmacies.

A LILLE

Bourse du Travail de Lille

L'Union Départementale nous communique un avis reçu de la Confédération Générale du Travail, pour l'organisation d'un grand meeting qui aura lieu, salle de la Bourse du Travail, dimanche 21 mars, à 17 heures.

A l'ordre du jour : 1. protestation contre le projet gouvernemental de l'amnistie; 2. nécessité de maintenir les huit heures; 3. mesures à prendre contre la vie chère.

Vu l'importance de cet ordre du jour, la Bourse du Travail invite instamment tous les syndicats adhérents à assister nombreux à la réunion.

La Commission Exécutive :
A. BAUCHE, DUJARDIN, D. BONDUES, A. BAUX, CRAMETTE, COUROUBLE, MASSON, LOBERT.

Le Secrétaire par intérim :
A. BAUCHE.

Dans la Confection

Madame Bidar, secrétaire des ouvrières en confections adresse à M. Boulin, la lettre suivante :

Cette lettre est motivée par la lenteur apportée par le syndicat patronal, à répondre aux revendications ouvrières.

Mme Bidar, secrétaire du Syndicat général des ouvrières en confections, à M. Boulin, inspecteur du travail, (Lille).

Monsieur l'Inspecteur,

A différentes reprises, au nom de mon organisation, j'ai demandé à Messieurs les patrons (syndicat) de bien vouloir faire convoquer une commission mixte à l'effet d'étudier le tarif que notre commission chiffrera ces derniers temps.

Ne recevant que demi-réponse, et trouvant que tout cela nous fait perdre un temps précieux, je vous serais reconnaissante de bien vouloir nous servir d'intermédiaire auprès du syndicat patronal pour nous entendre une bonne fois au sujet de nos trop légitimes revendications.

Espérant que votre bienveillance ne nous fera pas défaut, recevez, Monsieur l'Inspecteur divisionnaire, avec mes remerciements, mes bien respectueuses salutations.

La secrétaire : Mme BIDAR.

EMPRUNT NATIONAL 1920
LA SOUSCRIPTION SERA CLOSE SAMEDI PROCHAIN 20 MARS. En raison de l'affluence des souscripteurs, nos guichets resteront ouverts, 19, RUE NATIONALE, A LILLE, de huit heures et demie du matin à six heures du soir sans interruption. Il en sera de même toute la journée du samedi 20 Mars, DERNIER JOUR DE L'EMPRUNT.
CRÉDIT DU NORD

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

SYNDICAT DES LOCATAIRES

Section d'Hellemmes. — Les membres du syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 21 mars, à 5 heures du soir, au siège, 35, rue Sadi-Carnot.

Ordre du jour : lecture du procès-verbal; situation financière ;questions diverses.

Le secrétaire, J. VANDEPUTTE.

INSTITUT MÉDICAL DE PARIS
62, Rue Pigalle, 62
Métro et Nord-Sud : PIGALLE
Guérit rapidement les accidents récents ou éloignés de la **SYPHILIS** par sa cure intensive 606, 914, et par son traitement mixte indolore, très puissant.
Maladies de la Peau, Voies urinaires, *Cystite, Blennorragie, Rétrécissement, Filaments, Prostatites, Impuissance,* guéris radicalement en quelques jours.
Gynécologie, Radiothérapie, Rayons X.
Le médecin en chef reçoit lui-même tous les jours, de 2 à 19 heures. Il adresse à tout malade une consultation détaillée sur son cas, lui indiquant les traitements facilement applicables par le malade seul.
Discrétion absolue.

PARTI SOCIALISTE

Aux membres de la section lilloise. — Les membres de la section lilloise sont invités à assister à une conférence du groupe « Clarté », qui aura lieu au siège, 28, rue de Fives, dimanche 21 mars, à 10 heures du matin.

Sujet traité : « Le Féminisme », par un universitaire du groupe « Clarté ».

Le Secrétaire : L. NACHTERGALE.

Comité du Vieux-Lille. — Tous les fervents socialistes du Comité sont invités à venir à la réunion de la commission des Pupilles et des Jeunesses qui aura lieu samedi 20 mars, à 19 h., à « Brûle-Maison », rue du Marché-aux-Bêtes, pour établir les statuts.

Les camarades qui voudront faire inscrire leurs enfants pourront donner leur adhésion à la réunion. Le Secrétaire : VANDAME.

Section madeleinoise. — Samedi 20 mars, à 7 heures précises, une grande conférence éducative aura lieu, salle du « Coin d'Or », rue de Marquette, avec le concours assuré des camarades docteur VERHAEGHE et LEBRETON.

Ordre du jour : les lois ouvrières, accidents du travail.

En raison de l'heure de fermeture des établissements, la réunion commencera à l'heure fixe. Le secrétaire, Ed. LEBRETON.

Section de Lambersart. — Assemblée générale, dimanche, 21 mars, à 4 heures 30 du soir, estaminet de la « Petite Botte de Paille ».

Ordre du jour : recrutement et propagande ; causerie par le citoyen Roger SALENGRO

Les membres de la section pourront inviter des amis. Le secrétaire, D. WATRELOS.

Section de Wattignies. — Les membres de la section sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu dimanche 21 mars, à 6 heures du soir, chez Delefosse Louis, à la Place.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire, CRESPEL.

Section de Faches-Thumesnil. — **Anniversaire de la Commune.** — Dimanche 21 courant, à 5 heures précises du soir, estaminet « des Quatre Chemins », grande soirée récréative et conférence organisées par la section au bénéfice de sa caisse de propagande.

Le citoyen Ch. SAINT-VENANT, député, conseiller général, fera une causerie pour l'anniversaire de la Commune de 1871.

Le secrétaire, J. DEBRUYNE.

Section de Marcq-en-Barœul. — La section se réunira le dimanche 21 mars, à 5 heures précises du soir, au siège, 47, rue Jean-Jaurès, estaminet de l'« Union ».

Ordre du jour : « 1. Nouvelles adhésions ; 2. Lecture du procès-verbal ; 3. Situation financière ; 4. Manifestation du 1er Mai ; 5. Assemblées générales de la saison d'été ; 6. Les jeux de propagande en faveur du journal ; 7. Divers ».

Présence indispensable.

Réunion de commission le samedi soir, 20 mars, à 7 heures, chez Duhamel.

Le Secrétaire : PLUQUET Bart.Lélemy.

A MONS-EN-BAROEUL

Samedi, 20 mars, à 7 heures du soir, chez De Muynck, 17, rue J.-J.-Rousseau, réunion du Parti Socialiste.

L'ordre du jour étant très important, nous comptons sur la présence de tous les membres.

Le secrétaire, DE MUYNCK.

Section de Fretin. — Tous les camarades du groupe du Marais sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 21 mars, à 6 heures précises du soir, chez le citoyen Thieffry Clotaire.

Ordre du jour : « Nomination du secrétaire du groupe ».

Tous les camarades du groupe d'Hutvet sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 28 mars, à 6 heures précises du soir, chez le citoyen Arsène Montois. Ceux qui n'ont pas encore retiré leurs cartes de 1920 peuvent les réclamer chez le citoyen Jules Dhellin, 40, rue Sainte-Marie.

Jules DHELLIN.

A OSTRICOURT

Dimanche 21 mars, à 3 heures du soir chez Detretin Eugène, débitant, réunion générale de tous les membres de la Section.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Renouvellement de tous les membres de la commission.

Les camarades qui n'ont pas encore de cartes sont priés de se faire inscrire de suite.

A l'issue de la réunion, une causerie sera faite par un camarade de la Fédération du Nord.

Cet avis tiendra lieu de convocation.

Pour la Section d'Ostricourt :
Le secrétaire : DEFRETIN Eugène.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE
à G. TRIBAUDEAU Fab^t à BESANÇON
Six fois Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 21 mars 1920, à 10 heures du matin, au siège, réunion des conseils juridiques. Présence indispensable.

GROUPE « CLARTE »

SECTION DU NORD. — Grande conférence publique et contradictoire : « La femme au point de vue social, politique et économique », par un universitaire du groupe « Clarté », dimanche 21 mars, à 10 heures du matin, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, Lille.

Le présent avis servira d'invitation.

Le Secrétaire : E. DOUCE-BRISY.

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
La nouvelle pelote anatomique A COMPRESSION SOUPLE de M. Glaser, de Paris, 63, Boulevard Sébastopol, est la seule qui maintienne d'une façon radicale et sans aucune gêne les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles.
Docteur Pierre BARBIER,
Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris,
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris.
Basée sur des données précises, la nouvelle pelote anatomique à **compression souple** triomphe de toutes les difficultés et résout ce difficile problème d'un appareil parfait.
Sanctionnée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil **sans ressort de M. Glaser**, est le dernier progrès de la science herniaire.
VOICI DES PREUVES
15 janvier 1920.
Monsieur Glaser,
Atteint de hernies depuis huit ans, tous les bandages que j'avais portés me torturaient et le mal s'aggravait. C'est alors que j'ai essayé votre appareil sans ressort, que j'ai porté jour et nuit sans aucune gêne et maintenant je suis radicalement guéri. Dans un but humanitaire, je vous autorise à publier ma lettre afin que tous s'adressent à vous en toute confiance.
M. HANDUCŒUR,
5, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.
JE SUIS GUERI ! C'est l'affirmation de toutes les personnes soussignées atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil **sans ressort de M. Glaser**, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.
Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.
M. Paul PELETIER, 8, Faubourg de la Croisette, à Remiremont, (Vosges).
M. Constant PORET, cultivateur, à Recques-sur-Course, par Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
M. LAGNEAU, cultivateur, à Brognon, par Saint-Julien, près Dijon (Côte-d'Or).
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à
Tourcoing, 21 mars, Hôtel des Voyageurs.
Douai, 22 et 23 mars, Hôt. du Grand-Cerf-Commerce.
Cambrai, 24 mars, Hôtel du Mouton-Blanc.
Calais, 25 mars, Hôtel Meurice.
Boulogne-sur-Mer, 26 mars, Hôtel de France.
Montreuil-sur-Mer, 27 mars, jusqu'à 3 heures, Hôtel Langarenne.
Roubaix, 28 mars, Hôtel de France.
Hazebrouck, 29 mars, Hôtel du Nord.
LILLE, 30 et 31 mars, Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.
Brochure franco sur demande. -- Ceintures ventrières pour déplacement de tous organes.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD* N° 140

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN
ADAPTÉ PAR
PIERRE DECOURCELLE

De loin, le motocycliste n'avait rien perdu de ce manège. Parvenu à son tour près du petit bois, il s'arrêta et mit, lui aussi, pied à terre. Puis, prenant sa motocyclette devant lui, il pénétra avec précaution sous le taillis. Quand il fut à quelques mètres seulement de la clairière où avait stoppé l'auto, il accota sa machine à un arbre, et, avec plus de précautions encore que précédemment, s'avança vers le bois où stationnait la voiture.

Dissimulé derrière le large tronc d'un chêne, il vit Del Mar s'éloigner.

Le chauffeur, une fois son patron parti, sortait de son moteur, afin d'en vérifier le fonctionnement.

Silencieusement sur la pointe des pieds, pour assourdir le bruit de sa marche, le motocycliste parvint jusque derrière lui.

Une fois là, il s'arrêta et vaste l'oreille pour tâcher qu'il ne prenait pas fantaisie à Del Mar de revenir sur ses pas.

Rassuré, il [illegible] sur le chauffeur lorsque, [illegible] dans il enserra la gorge de ses deux mains.

La lutte fut courte. Son adversaire pris à l'improviste ne pouvait faire aucune résistance, et fut aisément terrassé...

Il gisait à terre, privé de sentiment.

Délibérément, l'homme brun le saisit par les bras, et l'entraîna vers les buissons qui bordaient la clairière, dont le feuillage, en se refermant, cacha le corps à tous les yeux...

Alors, lestement, dans le fourré, il dépouilla le conducteur évanoui de son costume de chauffeur, qu'il endossa à la hâte.

Puis, arrachant les larges lunettes qui couvraient presque toute la figure de celui dont il avait si facilement eu raison, il les appliqua sur son propre visage.

Ainsi méconnaissable, il sortit du taillis, et, regagnant la clairière, prit place sur le siège de la voiture.

La nuit était tombée sur les bois et sur la campagne, et un silence profond régnait autour de lui, que troublait seulement le grondement lointain du train qui se rapprochait.

L'homme, que nous avons laissé paisiblement installé dans le compartiment où il était seul, jetant de temps en temps, à travers la vitre, un regard sur le paysage...

— Nous ne devons plus être loin... murmura-t-il... C'est le moment d'agir...

Il se leva et, quittant sa place, se dirigea du côté du fourgon.

Les rares voyageurs assis dans les compartiment devant lesquels il passait ne s'occupaient guère de lui... Les uns lisaient, les autres dormaient... Plusieurs conversaient ensemble, sans prêter attention à ce qui se passait dans le couloir.

Cependant l'homme était arrivé au dernier wagon... Traversant le passage en soufflet qui le séparait du fourgon à bagages, il s'y avança à pas de loup, en se dissimulant derrière les malles.

L'employé préposé à leur garde tournait la tête du côté de la voie, regardant, lui aussi, filer le paysage à travers la lucarne grillée du compartiment.

Profitant de son inattention, l'homme s'avança doucement derrière lui, et, levant le bras le frappa de toutes ses forces, derrière la nuque, de la crosse de son revolver.

Le malheureux tomba sans connaissance.

Prestement, son agresseur jeta les yeux autour de lui et avisa la malle verte signalée une heure plus tôt par Bertha à Julius Del Mar.

Avec facilité, il la déplaça, et la poussa contre la porte roulante du fourgon, qu'il fit glisser sur ses rainures de fer.

Le train arrivait en bas d'une rampe, et ralentit sa marche pour la gravir.

Lorsqu'il passa devant le disque commandant la voie à cet endroit, l'homme, d'une poussée rapide, fit sauter au dehors la malle verte, qui retomba sur le talus bordant les rails, et dégringola par son propre poids le long de la pente.

Derrière elle, profitant du moment où la locomotive gravissait péniblement la côte, il s'élança hors du fourgon.

Puis, après quelques secondes employées à se repérer, il piqua en droite ligne vers le bas de la côte.

C'était là, qu'à quelque distance, Del Mar était posté.

Il distingua dans la pénombre la malle dévalant sur le sol déclive : elle arriva presque exactement à la place où il l'attendait, et il n'eut qu'à étendre le bras au passage pour la recevoir.

Alors, il lança un coup de sifflet.

Sur le siège de l'auto, l'homme qui remplaçait le conducteur, devina que c'était à lui que s'adressait ce signal.

Vivement, il releva le col de sa houppelande, et se dirigea du côté d'où l'avertissement était parti.

— Le colis que nous attendions est arrivé ! fit Del Mar... Aide-moi à l'emporter !...

Le prétendu chauffeur grommela quelque chose entre ses dents, qui pouvait passer pour un acquiescement, et saisit une des poignées de la malle, tandis que son chef s'emparait de l'autre.

Tous les deux, avec leur fardeau, revinrent vers la voiture.

En un clin d'œil, ils le chargèrent devant la banquette du fond, et, tandis que Del Mar l'y assujettissait, le chauffeur s'occupait devant l'auto, pour mettre le moteur en marche.

Dès qu'il l'entendit ronfler, il reprit sa place au volant.

Son compagnon, cependant, avait refermé la portière, et revenait s'asseoir sur le siège, à la place restée libre.

Mais, au moment où il s'apprêtait à y grimper, le faux conducteur lui envoya en pleine figure un formidable coup de poing, un véritable uppercut de boxeur.

Del Mar chancela, battit l'air de ses bras et tomba knock-out sur le sol.

En un clin d'œil, l'automobile s'ébranla, emportant son vainqueur et la malle verte, qui semblait être le prix du combat.

Elle roula ainsi pendant deux ou trois milles, au bout desquels son pilote inclina à gauche, et l'arrêta sous un bouquet d'arbres qui bordait le chemin.

Debout sur son siège, il explora soigneusement du regard les alentours... La lune, qui s'était levée, lui permettait de voir presque comme en plein jour.

Aucune charrette, aucun véhicule, de quelque nature qu'il fût, n'étaient en vue. Pas un piéton non plus n'apparaissait sur le ruban blanc de la route.

Alors, le mystérieux personnage prit dans sa poche un trousseau de clefs, et en introdu